

220C0415
FR0000052680-FS0111

30 janvier 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

OENEOP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 janvier 2020, la société Polygon Global Partners LLP¹ (4 Sloane Terrace, London SW1X 9DQ, United Kingdom), agissant pour le compte de clients et du fonds Polygon European Equity Opportunity Master Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 janvier 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société OENEOP et détenir, pour le compte de clients et dudit fonds, 3 620 156 actions OENEOP représentant autant de droits de vote, soit 5,56% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions OENEOP sur le marché.

¹ Contrôlée par Monsieur Reade E. Griffith. Par ailleurs, Monsieur Reade E. Griffith ne détient aucune action OENEOP.

² Sur la base d'un capital composé de 65 052 474 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.